

2PCI

Société par actions simplifiée à associé unique

Capital : 1000 euros

Siège social : 172 Chemin des Grands Vergers 13840 Rognes

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués à la constitution	Solde restant à libérer
OVPH, 172 Chemin des Grands Vergers 13840 Rognes	10000 actions	1000 euros	1000 euros	0 euros

Le présent état, qui constate la souscription de 10000 actions de la société, ainsi que le versement de la somme de 1000 euros correspondant à la libération des apports en numéraire, dans les proportions visées ci-dessus, est certifié exact, sincère et véritable par le Président désigné dans les statuts constitutifs de la société.

Fait à Rognes, le 24/02/2026

En un (1) exemplaire.

La société OVPH, Associée unique, représentée par M. Patrice Pierret